



Chargé de mission pour un stage : « Gisement foncier et production de logement social dans la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) de Guyane »

Mission et durée du stage :

Ce stage de 5 mois, financé par l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), s'effectue au sein de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AudeG) à Cayenne. Il a pour objectif d'identifier les potentiels de gisement foncier se trouvant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral¹ (CACL), et de déterminer les possibilités d'y construire de petites opérations de logement social, dans la perspective d'une mise en conformité de la trajectoire d'artificialisation des sols de la Guyane avec l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) prévu par la loi Climat et résiliences de 2021.

Le travail valorisera une base de données en cours d'élaboration sur le potentiel de gisement foncier se trouvant sur le territoire de la CACL, et sur un travail de recherche qualitatif concernant la production de logement social dans le contexte d'une urbanisation préexistante des sites et dans la perspective d'une mise en conformité de la Guyane avec une trajectoire de sobriété foncière. A cela s'ajoute l'organisation d'un séminaire de recherche-action sur les enjeux guyanais d'artificialisation des sols et de production de logement social compatibles avec la justice climatique, la justice environnementale et la justice sociale.

Cinq missions seront confiées au/à la stagiaire :

1. Valoriser une base de données en cours d'élaboration par l'AudeG portant sur l'identification des gisements fonciers au sein des territoires de la CACL.
2. Réaliser des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs institutionnels pour mettre au jour les enjeux guyanais afférents à l'artificialisation des sols et à la production de logement social.
3. Explorer et analyser quelques sites prédéfinis par l'UPVD et l'AudeG, et réaliser un transect qui permette d'en visualiser les enjeux fonciers (sobriété) et résidentiels (logement social) à l'échelle régionale.
4. Rédiger un rapport de recherche d'une centaine de pages. Ce rapport peut à la fois être le rapport de stage et le mémoire recherche de master de l'étudiant.e.
5. Participer à l'organisation d'un séminaire de recherche-action de deux jours sur les enjeux fonciers et le logement social en Guyane ; en retranscrire les actes sur la base des enregistrements des interventions.

Profil du/de la stagiaire, compétences requises et expérience :

- Étudiant.e en master de géographie, aménagement du territoire et urbanisme ou étudiant.e issu.e d'une formation en sciences politiques, sociologie, économie ou gestion avec une forte spécialisation en études urbaines, foncières et/ou immobilières (logement social).
- Autonomie et capacité de travail en équipe comme en distanciel (Zoom).

¹ La CACL est composée de 6 communes de Guyane : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Remire, Montjoly et Roura.



- Une appétence pour les méthodes qualitatives, le travail de terrain et les entretiens avec les acteurs.
- Permis de conduire obligatoire.

Contexte et cadre du stage :

Le stage s'effectue dans le cadre du projet de recherche « *Le logement en choc de densification. Aménager les territoires résidentiels face aux enjeux de sobriété foncière et de justice spatiale* » (RésiZAN), financé par un consortium coordonné par l'Union Social de l'Habitat dans le cadre du programme « *Les défis économiques d'un foncier et d'un logement abordables* » (2022-2025). L'objectif de cette recherche est d'analyser les impacts de la mise en place du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur les divers secteurs du logement et de l'investissement résidentiel dans des territoires de typologies spatiales soumis à des trajectoires très hétérogènes en France hexagonale comme dans les outre-mer. Le stage porte sur l'un des terrains d'analyse retenus par l'équipe RésiZAN : la Guyane.

Le stage et le projet de recherche se font en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane, la Communauté d'Agglomération du centre Littoral à Cayenne (CACL), l'unité mixte de recherche ART-dev située à Perpignan et l'UMIFRE 19 (située à Tokyo).

Le stage se déroulera *in situ* au sein de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane, sous la responsabilité de sa directrice. Il sera également co-encadré par des enseignants chercheurs membres du projet de recherche RésiZAN, et sera conduit en collaboration avec le service Habitat et Planification de la CACL.

Modalités pratiques du stage :

- Le stage se déroulera dans les locaux de l'AUDeG, à Cayenne (1, impasse Touloulous 97300 Cayenne).
- Le stage d'une durée de 5 mois fait l'objet d'une gratification de 750€/mois.
- Le billet d'avion sera en partie financé par l'UMR ART-Dev à hauteur de 500 euros.
- Une voiture de service sera mise à disposition du/ de la stagiaire par l'AUDeG pour les phases de terrain.
- Temps de travail hebdomadaire : 35 heures.
- Le/la stagiaire bénéficiera d'un double encadrement par la directrice de l'AUDeG et les enseignant.e.s/chercheur.e.s du projet RésiZAN.
- Le/la stagiaire sera intégré.e via Zoom aux réunions de l'équipe de recherche RésiZAN tous les lundis, à 8h (heure de Cayenne).

Encadrement :

- Juliette Guirado, directrice, Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG).
- Aurélie Delage, Maitresse de conférences, Université Perpignan Via Domitia, UMR ART-dev.
- David Giband, Professeur des Universités, Université Perpignan Via Domitia, UMR ART-dev.
- Raphaël Languillon, chercheur, UMIFRE 19.



Candidature :

Merci d'envoyer votre candidature (CV, lettre de motivation) à l'adresse suivante avant le 24 janvier 2025 : rlanguillon@gmail.com

Les candidat.e.s retenu.e.s seront invité.e.s à un entretien par visioconférence courant février 2025 pour un début de stage en avril 2024.

Liens utiles :

- Blog du projet de recherche RésiZAN : <https://www.resizan.hypotheses.org/>
- AUDeG : <https://www.audeg.fr/>
- UMR ART-DEv : <https://art-dev.cnrs.fr/>
- Site internet du programme de recherche : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/le-logement-en-choc-de-densification-amenager-les-a2662.html>